



MUNICIPAL

# Gazette MUNICIPALE DE—OF

# Montreal

Parait le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an  
Subscriptions \$2 per year

Payables d'avance  
Payable in advance

Organ officiel de la Corporation  
de la Ville de Montréal

CANADA

Official organ of the Corporation  
of the City of Montreal

## OPINIONS LEGALES

### Réclamation de la Cie "Electric Tool Steel Co." au montant de \$750

DÉPARTEMENT EN LOI

Montréal, 11 mars 1907.

Au Président et aux Membres de la Commission de la Voirie.

Re: RÉCLAMATION DE LA CIE "ELECTRIC TOOL STEEL CO." POUR \$750.00.  
Messieurs,

Ayant pris communication de la résolution de votre Commission, en date du 29 janvier dernier, référant au Département en Loi, pour recommandation, le consentement à règlement de la part de M. H. Max, de la "Union Mercantile Company", représentant la "Electric Tool Steel Co." pour une somme de \$750, la réclamation que cette dernière prétend avoir contre la Cité de Montréal pour 2,359 lbs d'acier qu'elle lui aurait vendu, nous sommes d'avis:

Qu'en vertu de la charte et des règles du Conseil, aucune Commission ne peut faire de contrats pour la fourniture de marchandises ou de matériaux de quelque genre que ce soit, entraînant une dépense de \$500 ou au-dessus, payable à un moment donné ou annuellement, à moins que des soumissions n'aient été dûment demandées et que tel contrat n'ait été ratifié par le Conseil sur rapport à cet effet de la Commission ayant juridiction.

Or, les formalités exigées par la charte, concernant la vente à la Cité de Montréal, par "l'Electric Tool Steel Co.", de 2,359 lbs d'acier, pour la somme de \$750, n'ont pas été observées.

La Commission de la Voirie ne désirait que 100 lbs d'acier et on lui en a envoyé 2,359 lbs.

Nous avons déjà avisé, dans notre opinion du 3 novembre, votre Commission de ne recevoir de la marchandise de la Compagnie que jusqu'à concurrence de 100 lbs et de la payer pour autant. Si maintenant la Ville désire en acquérir une plus grande quantité, il n'y a que le Conseil qui peut autoriser un tel achat sans soumission.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,  
Procureur et Avocat en chef de la Cité,

(Pour les Avocats de la Cité).

Quatrième année  
Fourth year NO. 11

15 Avril  
April 1907

Les abonnements sont reçus chez  
Le Trésorier de la Ville de Montréal,  
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent  
être adressées au directeur de  
"LA GAZETTE MUNICIPALE"  
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to  
The City Treasurer of Montreal  
City Hall

All other communications should be  
addressed to the managing-editor of  
"The Municipal Gazette"  
City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

## LEGAL OPINIONS

### Claim of the Electric Tool Steel Co. for \$750.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, March 11th. 1907.

To the Chairman and Members of the Road Committee.

Re: CLAIM OF THE ELECTRIC TOOL STEEL CO., FOR  
\$750.00.

Gentlemen,

Having taken communication of your Committee's resolution, dated the 29th January last, referring to the Law Department, for approval the offer on behalf of Mr. H. Max, of the Union Mercantile Co., representing the Electric Tool Steel Co., to settle for a sum of \$750 the claim of said Company against the City of Montreal for 2,359 lbs of steel sold by them to the City, we are of opinion:

That in virtue of the charter and of the rules of Council, no Committee can enter into a contract for the supply of goods or materials of any kind whatever, involving the expenditure of \$500 or upwards, payable at one time or annually, unless tenders have been called for and unless such contract has been ratified by Council upon a report to that effect from the Committee having jurisdiction.

Now, the formalities required by the charter concerning the sale to the City of Montreal by the Electric Tool Steel Co., of 2,359 lbs. of steel for the sum of \$750, were not complied with.

The Road Committee asked only for 100 lbs. of steel and 2,359 lbs. were delivered.

We have already advised your Committee, in our opinion of the 3rd of November, to receive the goods from the Company only to the amount of 100 lbs. and to pay for so much.

Should the City desire to purchase a larger quantity of the goods in question, the Council alone can authorize said purchase without any tenders being called for same.

We have the honor to be, gentlemen, your most humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,  
Chief City Counsel and Attorney,  
(For the City Attorneys.)

# DELIBERATIONS

## COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

*Compte rendu de l'assemblée du 4 avril*

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Lavallée, Stearns, David, Laviolette, Robillard et Mercier.

1.—M. A.-F. Dunlop, architecte, se présente devant la Commission au sujet de la clôture appartenant à la "Ladies Benevolent Institution," voisine de la caserne des pompiers No 5, et demande que cette clôture soit enlevée et que la barrière soit reculée en ligne avec la caserne.

*Résolu:* Que M. le président et M. Dunlop, architecte, soient autorisés à rencontrer les directeurs de la "Ladies Benevolent Institution" à ce sujet.

2.—Soumis et lus les rapports suivants:

(a) De l'inspecteur des Chaudières à vapeur *re* appareil fumivore "Ideal".

MM. Demers et Bernard, au nom de la "Ideal Smoke Consuming Co," se présentent devant la Commission et demandent qu'une date soit fixée pour l'essai de l'appareil en présence des membres de la Commission. M. l'échevin Laviolette consent à cet essai, pourvu qu'il soit fait à la "Traversy Sash and Door Factory."

*Résolu:* Que le rapport de l'inspecteur des Chaudières soit déposé sur le bureau.

(b) De l'inspecteur des Edifices, présentant un rapport favorable à la demande de MM. Quintal & Lynch, à l'effet d'ériger une rallonge à leur écurie, devant contenir 16 places, au No 29 de la rue McGill, quartier Centre.

*Résolu:* De souscrire au rapport de l'inspecteur des Edifices et que la demande en question soit renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

(c) Du Département en Loi *re* ex-pompiers demandant des polices acquittées.

Renvoyé à la prochaine assemblée.

3.—Soumis et lu un protêt de M. Wm.-J. Graham, entrepreneur de la pose d'un système de chauffage et de la plomberie à la caserne No 5, de la rue Berthelet, se plaignant du retard apporté à l'exécution de différents travaux et réclamant des dommages à ce sujet.

M. A.-F. Dunlop, architecte, informe la Commission que M. Graham a consenti à se mettre à l'œuvre et à compléter son entreprise, suivant son contrat.

*Résolu:* De déposer le protêt sur le bureau.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

*Résolu:* De recevoir et d'accepter la résignation de M. Hormidas Benoit, contremaître de la brigade des pompiers.

5.—Est de nouveau prise en considération la question des uniformes des réparateurs de fils.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

*Résolu:* D'adjuger à MM. Bastien & Brunelle, au prix de \$11.75 l'un, la confection des uniformes des neuf réparateurs de fils, et d'adjudger à MM. Trudel et Graham, au prix de \$2.00 l'une, la confection du même nombre de coiffures.

6.—*Résolu:* Que le pourvoiteur soit prié de se procurer des prix pour la fourrure du bois franc requis pour le plancher de la caserne No 4, et de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

7.—La lettre de l'inspecteur des Edifices, concernant les murs extérieurs de la caserne No 8, est de nouveau prise en considération, et il est

*Résolu:* De charger M. l'échevin Laviolette de faire l'inspection desdits murs, avec prière de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

## FIRE AND LIGHT COMMITTEE

*Report of adjourned meeting held the 4th of April.*

Present: Ald. Yates, chairman, Lavallée, Stearns, David, Laviolette, Robillard and Mercier.

1.—Mr. A. F. Dunlop, architect, appeared before the Committee relative to the fence belonging to the Ladies Benevolent Institution, adjoining No. 5 Fire Station, and asked that it be removed, and the gate be moved back in line with the station. It was

*Resolved:* That the chairman and Mr. Dunlop, architect, be appointed to meet the Ladies Benevolent Institution concerning the matter.

2.—Submitted and read the following reports:

(a) From the Boiler inspector *re* the "Ideal" smoke consuming apparatus.

Messrs. Demers and Bernard appeared before the Committee on behalf of the Ideal Smoke Consuming Co., and asked that the Committee name a date on which the apparatus could be tried in the presence of the members. Ald. Laviolette consented to be present at such trial provided said apparatus be tried at the Travester Sash and Door Factory, and, it was

*Resolved:* That the Boiler inspector's report be laid on the table.

(b) From the Building inspector reporting favorably on the application from Messrs. Quintal & Lynch for the erection of an extension to their stable, in all 16 stalls, at No. 29 McGill street, Centre ward.

*Resolved:* To concur in the Building inspector's report, and that the application be referred to the Hygiene and Statistics Committee.

(c) From the Law Department *re* ex-firemen asking for paid up insurance policies.

Deferred until next meeting.

3.—Submitted and read a protest from Mr. Wm. J. Graham, contractor for heating and plumbing work at No. 5 fire station, Berthelet street, complaining of the delay in the execution of the different works and claiming damages for such delay.

Mr. A. F. Dunlop, architect, informed the Committee that Mr. Graham had consented to proceed and complete his work according to his contract.

*Resolved:* That the protest be laid on the table.

4.—On motion of Ald. Robillard, it was

*Resolved:* That the resignation of Hormidas Benoit, former in the Fire brigade be received and accepted.

5.—The question of linemen's uniforms was again taken up.

On motion of Ald. Laviolette, it was

*Resolved:* That Messrs. Bastien & Brunelle be granted the contract for the supply of nine (9) linemen's uniforms at \$11.75 each and that Messrs. Trudel & Graham be granted the contract for the supply of the same number of caps at \$2.00 each.

6.—*Resolved:* That the Supply officer be instructed to submit for next meeting a report as to the quantity of hard wood required for the floor of No. 4 fire station, and cost of same.

7.—The letter from the Building inspector *re* exterior walls of No. 8 fire station, was again taken up, and it was

*Resolved:* That Ald. Laviolette be appointed to inspect the said walls and report at next meeting.

8.—Soumises et lues les lettres suivantes:

(a) De M. J.-H. Lauer, secrétaire de l'Association des Entrepreneurs Electriciens, au sujet du bureau d'inspection électrique.

Résolu: De prier le secrétaire d'informer M. Lauer qu'une sous-commission rencontrera la délégation de l'Association des Entrepreneurs Electriciens, samedi le 6 du courant, à 11 heures a.m.

(b) De M. C. Gordonsmith, chef du service d'informations du *Witness*, demandant de placer un timbre d'alarme dans le bureau des rédacteurs de ce journal.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: D'accéder à cette requête, pourvu que le requérant solde les frais d'installation dudit timbre d'alarme, et de prier le surintendant du service des Alarmes d'incendie d'agir en conséquence.

(c) De M. Hormidas Benoit, contremaître de la brigade des pompiers, demandant un certificat ou une police acquittée de \$1,000.

Attendu que la requête est accompagnée d'un certificat du docteur T. Lamoureux, médecin du service des Incendies, attestant l'incapacité du requérant comme pompier,

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu: D'accorder au contremaître Hormidas Benoit un certificat ou une police acquittée de \$1,000, conformément à la résolution adoptée par le Conseil le 18 janvier 1875.

9.—Résolu: D'acheter deux échelles à extension "Seagrave" pour le service des Incendies, savoir: une de 56 pieds et une de 70 pieds, au prix de \$488.

10.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, MM. J.-R. Barlow, ingénieur de la Ville, et M. A. Chaussé, inspecteur des Edifices, se présentent devant la Commission au sujet des permis de construction accordés dans la Ville de Montréal.

Après mûre considération et attendu qu'il est impossible d'en venir à une conclusion,

La question est différée.

11.—Soumise et lue une demande de M. C. M. Barrière, à l'effet d'ouvrir une cour à bois et à charbon et pour y vendre du foin et du grain, sur la rue Saint-Philippe, dans le quartier Saint-Henri.

Renvoyé à l'inspecteur des Edifices.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,  
Secrétaire.

## COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 4 avril

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin, Gallery et Stearns.

1.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police demandant: 1o De construire deux nouveaux postes de police, l'un dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, et l'autre dans le quartier Sainte-Marie; 2o. De construire une écurie centrale pour les chevaux de la patrouille; 3o. D'acheter cent nouveaux revolvers.

Résolu: De présenter au Conseil des rapports demandant l'autorisation de prendre, à même les fonds affectés aux travaux permanents, les montants suivants:

\$50,000 pour construire deux nouveaux postes.

\$10,000 pour construire une écurie centrale.

\$1,650 pour acheter cent nouveaux revolvers.

2.—Sur proposition de M. le président, il est

Résolu: Dans le but de connaître le montant exact des crédits annuels à requérir, de prier le secrétaire d'écrire aux agents représentant les successions Coutu et Caron pour leur demander de notifier cette Commission, au commencement de décembre de chaque année, s'ils ont l'intention de louer leurs édifices respectifs comme postes de police, pour l'année suivante, et aussi s'ils ont l'intention de les louer au même prix ou à un prix plus élevé.

3.—M. Pélassier, C.R., se présente devant la Commission et insiste pour que soit donné aux cochers de place qui se tiennent près de l'hôtel Windsor l'avantage de rechercher le patronage de l'hôtel.

8.—Submitted and read the following letters:

(a) From Mr. J. H. Lauer, secretary of the Electrician Contractors' Association re the organisation of Electrical Inspection Bureau.

*Resolved*: That the secretary be instructed to inform Mr. Lauer, that a sub-committee will meet the delegation of the Electrical Contractors' Association, on Saturday, the 6th instant, at 11 o'clock a.m.

(b) From Mr. C. Gordonsmith, City editor of the *Witness*, asking that a fire alarm gong be placed in their editorial rooms.

On motion of Ald. Laviolette, it was

*Resolved*: That the request be granted, provided the cost of same be paid by the applicant and that the superintendent of the Fire Alarm Department be instructed to act accordingly.

(c) From Mr. Hormidas Benoit, foreman in the Fire Brigade, asking that he be granted a certificate or a paid up insurance of \$1,000.

Whereas the request was accompanied with a certificate from Dr T. Lamoureux, physician of the Fire Department, certifying the general inability of the applicant for fire service.

*Resolved*: That a certificate or a paid up insurance policy of \$1,000 be granted to foreman Hormidas Benoit, according to the resolution adopted by the Council, the 18th January 1875.

*Resolved*: That two Seagrave extension ladders be purchased for the Fire Department, viz: one 56 feet, and one 70 feet, at the cost of \$488.

10.—At the request of Ald. Lavallée, Messrs. J. R. Barlow, City engineer, and A. Chaussé, Building inspector, appeared before the Committee relative to building permits granted in the City of Montreal.

After mature deliberation and as no conclusion could be arrived at.

The question was deferred.

11.—Submitted and read an application from Mr. C. M. Barrière, for permission to open a wood and coal yard and for the sale of hay and grain, St. Philippe street, St. Henri ward.

Referred to the Building inspector.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,  
Secretary.

## POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 4th of April.

Present: Ald. Proulx, chairman, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin, Gallery and Stearns.

1.—Submitted and read a letter from the superintendent of Police, asking this Committee: 1o. To build two new police stations, one in St. Jean-Baptiste ward, and the other in St. Mary ward; 2o. To build a central stable for the patrol horses; 3o. To purchase one hundred new revolvers.

*Resolved*: That reports be made to the City Council asking that out of the fund for permanent works, the following amounts be asked:

\$50,000 to build two new stations.

\$10,000 to build one central stable.

\$1,650 to purchase one hundred new revolvers.

2.—On motion of the chairman, it was

*Resolved*: That, in order to ascertain the exact amount to be asked in the yearly appropriations, the agents representing the Coutu and Caron estates be written to by the secretary asking them to notify this Committee, in the early part of December of each year, whether it is their intention to let their respective buildings, which are used as police stations, for the next following year, and whether it is also, their intention to rent them at the same or at an increased price.

3.—Mr. Pélassier, K.C., appeared before this Committee and urged that the cabmen whose stands are near the Windsor Hotel be given a chance to compete for the trade of the Hotel.

*Résolu:* De renvoyer la question aux avocats de la Ville.

4.—Le rapport annuel de la Cour du Recorder pour l'année 1906, est soumis et

*Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est*

*Résolu:* Qu'il soit reçu et qu'ordre soit donné de l'imprimer.

5.—Soumise et lue une résolution de la Commission des Finances souscrivant à la résolution de cette Commission relativement à la nomination de M. Oscar LeMyre comme sténographe de la Cour du Recorder et fixant son salaire à \$850 par année.

*Résolu:* En conséquence.

6.—Soumises et lues deux lettres du détective P. Vincent et du Lieutenant W. Leclerc, demandant tous deux à changer leurs positions.

*Sur proposition de M. l'échevin Séguin, il est*

*Résolu:* D'acquiescer à leur demande.

7.—Sur proposition de M. l'échevin Séguin, il est

*Résolu:* D'accéder à la demande de M. Oscar Rivest, et d'établir une fourrière sur la propriété de M. Rivest.

8.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport en faveur de l'incorporation de la "Hackmen's Protective Association of Montreal."

9.—M. T. Beaudoin se présente devant la Commission et explique un appareil de sauvetage destiné à prévenir les accidents le long des quais et des canaux.

Renvoyée à la sous-commission concernant les accidents.

*Ajournement.*

JOHN-J. BARRY,  
Secrétaire.

## COMMISSION DES MARCHES

*Compte rendu de l'assemblée du 5 avril*

Sont présents: MM. les échevins Duquette, président, Turner, Bumbray, Martin, Séguin, Labrecque, N. Lapointe.

1.—Sont présentées les soumissions suivantes pour la location de l'étal No 25 du marché Bonsecours, rue Saint-Paul:

John-H. Connolly, offrant \$4.50 par semaine, plus les arrérages de loyer.

Louis-J. Phaneuf, offrant de payer le loyer ordinaire, soit \$4.00 par semaine, plus les arrérages de loyer.

*Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est*

*Résolu:* Que la soumission de M. Connolly soit acceptée aux prix et conditions spécifiées.

2.—Soumise et lue une lettre de M. A. Collins, locataire du marché Bonsecours, demandant à louer l'étal No 13, rue Saint-Paul, voisin du sien, à raison de \$2.50 par semaine.

*Résolu:* D'accepter l'offre de M. Collins, aux conditions spécifiées dans sa lettre.

3.—Soumis et lu un avis de l'Association des Assureurs enjoignant à la Ville de faire couvrir en tôle galvanisée l'intérieur des tiroirs placés dans l'école de plomberie qui occupe le haut du marché Saint-Laurent.

*Résolu:* Que le secrétaire soit chargé de prier le Conseil des Arts et Manufactures de remédier, sans délai, à cet état de choses.

4.—Soumise et lue une lettre de M. Auguste Lebeau, hôtelier et locataire de la Ville au marché à bestiaux de l'Est, demandant une extension de deux années à son bail, à compter du 1er mai 1910, date de l'expiration, ledit M. Lebeau s'engageant à faire des améliorations considérables audit hôtel.

*Résolu:* D'accéder à la demande de M. Lebeau et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

5.—M. Jos. Senécal, entrepreneur de la construction de la nouvelle pesée Atwater, se présente devant la Commission et demande que lui soit payée la balance de son contrat, soit \$281.25.

*Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est*

*Résolu:* De payer ce montant à M. Senécal, et que le contrôleur de la Ville soit prié de payer ce mandat.

6.—La Commission prend en considération la lettre de

And a discussion arising, it was

*Resolved:* That the matter be referred to the City attorneys.

4.—The annual report of the Recorder's Court for the year 1906 was submitted and

On motion of Ald. Gallery, it was

*Resolved:* That it be received and ordered to be printed.

5.—Submitted and read a resolution from the Finance Committee concurring in the resolution of this Committee in the appointment of Mr. Oscar LeMyre as stenographer in the Recorder's Court and fixing the rate of his salary at \$850 per annum.

*Resolved:* Accordingly.

6.—Submitted and read two letters, from detective P. Vincent and Lieut. W. Leclerc respectively, both asking to exchange positions.

On motion of Ald. Séguin, it was

*Resolved:* To accede to this request.

7.—On motion of Ald. Séguin, it was

*Resolved:* To grant Mr. Oscar Rivest's request and to establish a public pound on Mr. Rivest's premises.

8.—*Resolved:* To report to Council in favor of incorporating "The Hackmen's Protective Association of Montreal."

9.—M. T. Beaudoin appeared before the Committee to explain a device to prevent drowning accidents along the wharves and canals.

Referred to the sub-committee of this Committee concerning accidents.

*Ajourned.*

JOHN J. BARRY,  
Secretary

## MARKET COMMITTEE

*Report of meeting held the 5th of April.*

Present: Ald. Duquette, chairman, Turner, Bumbray, Martin, Séguin, Labrecque, N. Lapointe.

1.—The following tenders for the renting of stall No. 25, at Bonsecours Market, St. Paul street, were opened: John H. Connolly, offering \$4.50 per week, plus the arrears of rent due.

Louis J. Phaneuf offering to pay the ordinary rent, to wit: \$4.00 per week and the arrears of rent.

On motion of Ald. N. Lapointe, it was

*Resolved:* That Mr. Connolly's tender for the price and upon the conditions specified, be accepted.

2.—Submitted and read a letter from Mr. A. Collins, tenant at Bonsecours Market, asking to rent stall No. 13, St. Paul street, next to his, at \$2.50 per week.

*Resolved:* That Mr. Collin's offer be accepted, on the conditions specified in his letter.

3.—Submitted and read a notice from the Underwriters' Association, enjoining the City to see that the interior of drawers placed in the Plumbing School, in the upper part of St. Lawrence Market, be covered with galvanized sheet iron.

*Resolved:* That the secretary be instructed to ask the Council of Arts and Manufactures, to remedy said state of things, without further delay.

4.—Submitted and read a letter from Auguste Lebeau, hotel keeper and tenant of the City, at the Eastern Cattle Market, asking that his lease be extended to two years more, from the 1st of May 1910, date of the expiry, the said Mr. Lebeau intending to make important improvements to the premises he occupies.

*Resolved:* That Mr. Lebeau's request be granted and that a report be made to Council accordingly.

5.—Mr. Jos. Senécal, contractor for the new Atwater weigh-house, appeared before the Committee and asked to be paid the balance due on his contract, to wit: \$281.25.

On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved:* That said amount be paid to Mr. Senécal and that the City comptroller be asked to pay the warrant.

6.—The Committee considered the letter of Mr. D. Nicoll, general manager of the Canadian Pacific Railway

M. D. McNicoll, gérant général de la Compagnie du Pacifique Canadien, soumise à la dernière séance, demandant à la Ville de lui transférer ou de lui louer pour un long terme, à un prix nominal et à certaines conditions, le marché à bestiaux de l'Est. Est en même temps soumis un plan démontrant les constructions et améliorations que ladite compagnie se propose de faire à ses propres frais dans le cas où la Ville accepterait ses offres.

*Résolu:* Que ce plan soit reçu et que cette importante question soit, sans délai, soumise à la Commission des Finances.

Ajournement.

A. LEBLANC,  
Secrétaire.

## CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 8 avril

Son Honneur le Maire H.-A. Ekers occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy.

### REQUETES, ETC.

1.—De M. G.-W. St-Arnaud, suggérant certaines améliorations au service des tramways.  
Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—Du député-ministre de la Milice et de la Défense, au sujet de la vente de l'Île Sainte-Hélène à la Ville de Montréal.

Renvoyée à la Commission des Finances et à la Commission des Parcs et Traverses avec prière d'étudier la question et de préparer un rapport conjoint.

3.—De MM. Léveillé & Marion, et de M. Gervais, demandant la permission d'ouvrir des clos de bois.  
Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

4.—De MM. J.-P. Abel & Fils, à l'effet d'ériger une écurie.  
Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

5.—De propriétaires et locataires du quartier Sainte-Anne, protestant contre les priviléges demandés par la "Southern Counties Railway Co."  
Déposée sur le bureau.

6.—M. l'échevin Larivière soumet certaines questions aux Commissions d'Hygiène et de Statistiques, de l'Incineration et des Marchés, lesquelles sont respectivement renvoyées auxdites Commissions avec prière d'y répondre.

7.—M. l'échevin Lévy soumet certaines questions à la Commission de Police, lesquelles sont renvoyées à ladite Commission, avec prière d'y répondre.

### AVIS DE MOTION

8.—De M. l'échevin Duquette, à l'effet d'amender le règlement No. 296.

### RAPPORTS

9.—De la Commission des Finances, à l'effet de percevoir par versements annuels les montants dus pour l'expropriation des rues Amherst, Notre-Dame-Est et autres.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—De la Commission de Police, à l'effet d'incorporer l'Association de Protection des Cochers de place.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—De la Commission de Police, demandant des crédits de \$50,000, de \$10,000 et de \$1,650.

Renvoyé à la Commission des Finances.

12.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à

Co., submitted at the last meeting, asking the City for the transfer or rent, for a long period of time, at a nominal price and on certain conditions, of the Eastern Cattle Market.

At the same time, submitted a plan showing the buildings and improvements that said Company intended to make, at their own cost, in case the City would accept their offer.

*Resolved:* That the plan be received and that this important question be submitted without delay, to the Finance Committee.

Adjourned.

A. LEBLANC,  
Secretary.

## CITY COUNCIL

Report of monthly meeting held the 8th April.

His Worship the Mayor H. A. Ekers, Esq., in the chair.

Present: Ald. Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clairihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Stearns, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy.

### PETITIONS, ETC.

1.—From G. W. St. Arnaud offering suggestions for the improvement of the street railway service.

Referred to Road Committee.

2.—From Deputy Minister of Militia and Defence anent the sale of Ste. Helen's Island to the City.

Referred to Finance and Parks and Ferries Committees for examination and a joint report.

3.—From Messrs Léveillé & Marion and M. Gervais, to open woodyards.

Referred to Fire and Light Committee.

4.—From J. P. Abel & Fils, to erect a stable.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

5.—From proprietors and tenants of St. Ann's ward, protesting against the privileges sought by the Southern Counties Railway.

Laid on the table.

6.—Ald. Larivière submitted certain questions to the Hygiene and Statistics, Incineration and Market Committees which were referred to said Committees respectively for replies.

7.—Ald. Lévy submitted certain questions to the Police Committee which were referred to said Committee for a reply.

### MOTION.

8.—By Ald. Duquette, to amend by-law No 296.

### REPORTS.

9.—From Finance Committee, to collect by annual instalments amounts due for expropriations of Amherst and Notre Dame (East) streets, and other streets.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

10.—From Police Committee, to incorporate the Cabmen's Protective Association.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. STEARNS, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

11.—From Police Committee for appropriations of \$50,000, \$10,000 and \$1,650.

Referred to Finance Committee.

12.—From Fire and Light Committee to allow H. Lévis to alter building No. 198 McGill street.

l'effet de permettre à M. H. Lévis de faire des changements à l'édifice portant le No 198 de la rue McGill.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—De la Commission des Marchés, à l'effet d'autoriser une prolongation de deux années au bail actuel de M. A. Lebeau.

Sur proposition de M. l'échevin DUQUETTE, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'obtenir une permission pour entrer à l'Hôtel de Ville à certains jours.

Sur proposition de M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin DeSERRES, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

#### ORDRE DU JOUR.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Entretien, à l'effet de nommer le sous-chef Tremblay adjoint au chef du service des Incendies,

M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE,

*Propose:* Que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur ladite proposition:

*Pour:* Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Stearns, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Lévesque, Guay, David et Roy—32.

*Contre:* Bumbray, M. Martin, Marin et Houlé—4.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

*Résolu:* En conséquence.

16.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de l'Incineration, à l'effet d'adjudiquer un contrat pour l'enlèvement des charognes à M. A. Chevalier,

M. l'échevin MAJOR, appuyé par M. l'échevin ROY,

*Propose:* Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, propose en

*Amendement:* Que le rapport maintenant devant le Conseil soit amendé en en biffant les mots suivants: "Votre Commission, après mûre délibération, recommande que le contrat soit accordé à M. A. Chevalier," et en les remplaçant par les mots suivants: "Votre Commission, après mûre délibération, recommande que le contrat soit accordé à M. O.-H. Lesage, à raison du paiement à la Cité d'une somme annuelle de mille dollars (\$1,000), tel qu'offert par sa soumission, ladite somme payable d'avance le 1<sup>er</sup> mai de chaque année, à compter du 1<sup>er</sup> mai prochain. Ledit M. Lesage devant, avant trois jours, payer tout ce qu'il doit à la Cité, aucun contrat ne devant être rédigé avant que cette condition n'ait été remplie," et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin LARIVIÈRE, propose en

*Sous-amendement:* Que ledit rapport soit renvoyé au Département en Loi afin de savoir si la propriété offerte à la Ville par M. Chevalier est libre de toutes redevances et présente une garantie suffisante pour l'exécution complète du contrat; aussi, de faire payer en entier le montant dû à la Ville par M. Lesage; la réponse du Département en Loi devant être soumise au Conseil d'ici dix jours.

Le Conseil se partage sur ledit sous-amendement:

*Pour:* Payette, Larivière, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Giroux, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Houlé, Guay—14.

*Contre:* Proulx, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Gallery, L.-A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclaire, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, David et Roy—22.

Ledit sous-amendement est ainsi négatif.

L'amendement étant mis aux voix,

Le Conseil se partage:

*Pour:* Larivière, Proulx, Duquette, Dagenais, Robillard, Labrecque, Bumbray, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

13.—From Market Committee to grant A. Lebeau an extension of two years to his present lease.

On motion of Ald. DUQUETTE, seconded by Ald. SEGUIN, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

14.—From City Hall Committee to require permit to enter City Hall on certain days.

On motion of Ald. LABRECQUE, seconded by Ald. DeSERRES, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

#### ORDER OF THE DAY.

15.—The order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee to appoint sub-chief Tremblay deputy chief of the Fire Department,

Ald. YATES moved, seconded by Ald. LAVALLÉE, "That said report be adopted."

The Council divided:

*Yeas:* Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Stearns, DeSerres, Lechâtre, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Lévesque, Guay, David and Roy—32.

*Nays:* Bumbray, M. Martin, Marin and Houlé—4.

So it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

16.—The order of the day being read to consider a report from the Incineration Committee to award contract for removal of carrion to A. Chevalier,

Ald. MAJOR moved, seconded by Ald. ROY,

That said report be adopted.

Moved in amendment by Ald. L. A. LAPOLINTE, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

"That the report now before the Council be amended by striking therefrom the following words: "Your Committee, after mature deliberation, recommend that the contract be awarded to Mr. A. Chevalier", and substituting therefor the following words: "Your Committee, after mature deliberation, recommend that the contract be awarded to Mr. O. H. Lesage, provided the said Mr. O. H. Lesage agrees to pay to the City an annual sum of \$1,000, as set forth in his tender, said sum to be paid in advance every 1<sup>st</sup> of May, from the 1<sup>st</sup> of May next, the said Mr. Lesage to pay off his full and entire indebtedness to the City within three days, no contract between him and the City to be drafted before this be done," and that so amended said report be adopted."

Moved in sub-amendment by Ald. SADLER, seconded by Ald. LARIVIÈRE,

"That said report be referred to the Law Department to ascertain if the property offered to the City by Mr. Chevalier is free from encumbrances and is adequate security for the due execution of his contract; also to have the amount due to the City by Mr. Lesage paid in full, a reply from said department to be made to Council within ten days."

The Council divided on said sub amendment:

*Yeas:* Payette, Larivière, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Giroux, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Houlé, Guay—14.

*Nays:* Proulx, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Gallery, L.-A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclaire, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, David and Roy—22.

So it passed in the negative.

The vote being taken on the amendment,

The Council divided:

*Yeas:* Larivière, Proulx, Duquette, Dagenais, Robillard, Labrecque, Bumbray, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B.-

A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé et Guay—24.

*Contre:* Major, Turner, Sadler, Gallery, Leclaire, N. Lapointe, White, David et Roy—9.

Ledit amendement est ainsi affirmatifé, et il est

A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé et Guay—24.

*Nays:* Major, Turner, Sadler, Gallery, Leclaire, N. Lapointe, White, David and Roy—9.

So it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX,

The Council adjourned.

*Résolu:* En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Le Conseil s'adjourne.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,  
Greffier-adjoint de la Ville.

## COMMISSION DE LA VOIRIE

### Compte rendu de l'assemblée du 9 avril

Sont présents : MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

#### DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission, au nom des propriétaires et résidents de la rue Ste-Catherine, entre la rue Visitation et l'avenue Papineau, et demande qu'un égout auxiliaire soit construit, l'égout actuel étant insuffisant à empêcher l'inondation des caves dans cette localité.

M. le président informe M. l'échevin Laviolette que sa demande est prévue dans l'état de l'inspecteur de la Ville, actuellement devant la Commission des Finances.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de produire le rapport des ingénieurs démontrant le niveau des caves dans cette partie de ladite rue.

2.—M. l'échevin Marin se présente devant la Commission et se plaint du service des tramways de la ligne de la rue Ste-Catherine-Est. Il allègue que, souvent, les tramways, venant de l'Ouest, arrêtent au bureau de la Compagnie, à l'angle de la rue du Havre, pour retourner vers l'Ouest au lieu de continuer jusqu'aux limites Est de la Ville, et que les voyageurs sont obligés d'attendre très longtemps avant d'avoir un tramway allant vers l'Est de la Ville. Il demande en outre que la "Montreal Street Railway Co." soit requise, lorsqu'il y a des voyageurs dans les tramways "extras", de ne pas les faire descendre sur les voies de garage, mais de les conduire jusqu'à leur destination.

M. l'échevin Duquette, présent à l'assemblée, se plaint aussi que les tramways de la ligne de la rue St-Denis ne se rendent pas à leur destination; et il demande que la Compagnie soit requise de donner un service de cinq minutes.

M. G.-W. St-Arnaud explique à la Commission le motif qui l'a porté à écrire au Conseil et à lui soumettre des suggestions susceptibles d'améliorer le service des tramways.

M. McDonald, gérant de la "Montreal Street Railway Co.", affirme que la Compagnie donne un service de cinq minutes dans la Ville de Montréal suivant son contrat. Quant aux tramways "extras", il dit qu'il n'est pas prêt à s'engager à ce qu'ils se rendent à chaque voyage au bout de leur route; et il profite de l'occasion pour demander de nouveaux circuits.

M. l'échevin Bumbray demande à M. McDonald que le service de la rue Forsythe, entre la rue Frontenac et la partie Est de la Ville, soit rétabli.

M. McDonald dit qu'il n'est pas prêt à donner une réponse à cette question. Il demande le temps d'étudier la question, attendu que la courbe faite par la "Montreal Terminal Railway Co." est peu éloignée de la rue Ontario.

M. le président dit que la Compagnie devra s'en tenir à ses obligations au sujet de la rue Forsythe.

M. l'échevin Leclaire demande que les tramways circulant sur les rues macadamisées arrêtent aux traverses, afin que le public ne soit plus obligé de marcher dans la boue pour monter dans les tramways ou en descendre.

A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé et Guay—24.

*Nays:* Major, Turner, Sadler, Gallery, Leclaire, N. Lapointe, White, David and Roy—9.

So it was carried and

*Resolved:* Accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSSET,  
Asst. City clerk.

## ROAD COMMITTEE

### Report of meeting held the 9th of April.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

#### DELEGATIONS

1.—Ald. Laviolette appeared before the Committee on behalf of proprietors and residents of Ste. Catherine street, between Visitation street and Papineau Avenue, and asked that a relieving sewer be laid, as the existing sewer is inadequate to prevent the flooding of cellars in said locality.

The chairman informed Mr. Laviolette this his request was provided for in the City surveyor's statement now before the Finance Committee.

*Resolved:* That the City surveyor be requested to file the engineers' report showing the level of cellars in that portion of said street.

2.—Ald. Marin appeared before the Committee, and complained of the street car service on the Ste. Catherine street, contending that it often happened that the Company's cars coming from the West, stopped at the Company's office, corner of Harbour street to return Westwards instead of proceeding to the Eastern City limits, and that passengers were compelled to wait a very long time before they can get a car to transfer them to their destination to the East end of the City.

Besides, he asked that the Montreal Street Railway Co., be requested, that when passengers are in the extra cars not to land them on the sidings, but to allow them to proceed to their respective destinations.

Ald. Duquette who attended the meeting, also complained that the cars of the St. Denis line do not reach their destination, and asked that the Company be compelled to give a five minutes service.

Mr. G. W. St-Arnaud explained to the Committee the reasons why he had written the City Council offering suggestions for the improvement of the street car service in the City of Montreal.

Mr. McDonald, manager of the Montreal Street Railway Co. declared that the Company gives a five minutes service in the City of Montreal, according to their contract. As to the extra cars, he was not ready to agree that the said cars should reach their destination on each trip; and took the advantage of renewing the application of the Company asking for new routes.

Ald. Bumbray asked Mr. McDonald to re-establish the Forsythe street car service, between Frontenac street and the Eastern portion of the City.

Mr. McDonald stated, he was not ready to reply and asked for time to consider same. He also stated that the curve made by the Montreal Terminal Railway was not far distant from Ontario street.

The chairman remarked that the Company must comply with its obligations anent Forsythe street.

Ald. Leclaire asked Mr. McDonald that instructions be given in order that cars running on the macadamized streets, be stopped at the crossings so that the public would not be compelled to walk in the mud in order to ascend and descend from street cars.

M. McDonald promet de remédier à cet état de choses.  
M. le président dit que, faute d'entente de la part de la Compagnie, il y aura des inspecteurs pour faire rapport sur le service de la Compagnie.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de prendre les moyens d'avoir des rapports sur le service, aux endroits mentionnés.

3.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander à la "Montreal Street Railway Co." de poser une double voie sur la rue Amherst, entre les rues Craig et Ste-Catherine, et d'enlever la voie temporaire de la rue St-Timothée.

4.—M. l'échevin Duquette demande qu'un avis soit donné à la Commission des Chemins à Barrière de faire enlever les barrières de la partie de la paroisse St-Laurent récemment annexée à la Ville de Montréal.

Question différée.

5.—M. l'échevin Major se présente devant la Commission et demande que l'on procède à l'ouverture des rues Garnier et Favre, dans le quartier Duvernay.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire au propriétaire d'avoir à démolir immédiatement la bâtisse qui ferme la circulation de la rue Garnier, près de l'avenue Mont-Royal.

6.—M. Dugas se présente devant la Commission et soumet une requête signée par un grand nombre d'électeurs des quartiers Duvernay et La Fontaine demandant que la rue du Parc La Fontaine soit pavée en asphalte.

Question différée.

#### REQUETES, ETC.

7.—De la "Sicily Asphaltum Paving Co." des comptes, au montant de \$22.44, pour réparations faites aux tranchées dans le pavage en asphalte sur certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

*Résolu:* Que ces comptes soient soldés, et qu'un mandat soit préparé en conséquence.

8.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de n'émettre à l'avenir aucun ordre, pour quoi que ce soit, sans que le prix soit mentionné.

9.—De M. C. Sauriol, demandant une position comme briquetier.

Déposée sur le bureau.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

*Résolu:* Que l'égout de la rue Brébeuf, entre l'avenue Laurier et la rue St-Grégoire, soit construit à la journée.

11.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander des soumissions pour la fourniture de la pierre à macadam de 3 différentes grosseurs, savoir de 2 pouces, 1 pouce et pierrailles (screenings).

12.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur le coût des réparations à exécuter aux machines et bâties de la carrière de la Corporation à Outremont.

13.—De l'Association des Architectes, au sujet de l'usage de la jetée par la Compagnie du Grand-Tronc.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'accuser réception de cette lettre.

14.—De la "Montreal Street Railway Co.", au sujet de l'inondation du viaduc de la rue Wellington, le 29 mars dernier.

Déposée sur le bureau.

15.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, priant la Commission de la Voirie de faire construire un trottoir pour faciliter l'accès de l'Hôtel de Ville par le bureau de l'Hygiène, rue Gosford, à l'angle Nord-est de la bâtie.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé.

16.—De la Commission de l'Hôtel de Ville renvoyant à la Commission de la Voirie la réquisition de l'inspecteur de la Ville demandant un dactylographe "Remington".

*Résolu:* De demander à la Commission de l'Hôtel de Ville d'acheter un dactylographe "Remington" pour l'usage du bureau général du service de la Voirie.

17.—De MM. Walton, Manion & Comber, demandant un trottoir en bois en face des lots 606, 607 et 608 rue Nicolet.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de construire un trottoir en bois de 3 madriers de longueur en face desdits lots, s'il le juge nécessaire.

Mr. McDonald promised to remedy said state of things. The chairman stated, that for want of understanding on the part of the Company, inspectors must be appointed to report on the Company's service.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to take the necessary steps in order to have reports made as to the way service is given at the above mentioned places.

On motion of Ald. Giroux, it was

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to ask the Montreal Street Railway Co. to lay a double track on Amherst street, between Craig and Ste. Catherine streets, and to remove the temporary track laid on St. Timothy.

Ald Duquette asked that notice be given to the Turnpike Trust to remove their gates from that part of the parish of St. Laurent recently annexed to the City of Montreal.

Consideration deferred till next meeting.

Ald. Major appeared before the Committee and asked that the opening of Garnier and Favre streets, Duvernay ward, be proceeded with.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to write and notify the proprietor that he must at once demolish the building which prevents traffic in Garnier street, near Mount Royal Avenue.

6.—Mr. Dugas appeared before the Committee and submitted a petition signed by a great number of electors from Duvernay and Lafontaine wards, asking that Lafontaine park street be paved with asphalt.

Consideration deferred.

#### PETITIONS, ETC.

7.—From the Sicily Asphaltum Paving Co. accounts amounting to \$22.44 for repairs to cuts made in the asphalt paving in certain streets.

On motion of Ald. Lapointe, it was

8.—*Resolved:* That the City surveyor be instructed not to issue in the future any order whatever, without the price being mentioned on it.

9.—From Mr. C. Sauriol asking for a situation as brick-layer.

Laid on the table.

10.—On motion of Ald. Leclaire, it was

*Resolved:* That the Brébeuf street sewer, between Laurier Avenue and St. Grégoire street, be laid by day work.

11.—*Resolved:* That the City surveyor be instructed to call for tenders for the supply of macadamizing stone of three different sizes, to wit: 2 inches, 1 inch and screenings.

12.—On motion of Ald. O'Connell, it was

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to report as to the cost of repairs to be made to machines and buildings at the corporation quarry, Outremont.

13.—From the Architects' Association anent the use of the dyke by the Grand Trunk Railway Co.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to acknowledge receipt of same.

14.—From the Montreal Street Ry. Co., anent the flooding of the Wellington street subway, the 29th of March last.

Laid on the table.

15.—From the City Hall Committee asking the Road Committee to lay a sidewalk in order to facilitate access to the City Hall for the Hygiene office, on Gosford street, in the North-eastern corner of the building.

*Resolved:* That the City surveyor be requested to prepare an estimate.

16.—From the City Hall Committee referring to the Road Committee the requisition of the City surveyor asking for a Remington typewriter.

*Resolved:* That the City Hall Committee be asked to purchase a "Remington" typewriter to be used by the general office of the Road department.

17.—From Messrs. Walton, Manion & Comber, asking that a wooden sidewalk be laid opposite lots 606, 607 and 608, Nicolet street.

*Resolved:* That the City surveyor be requested to lay a wooden sidewalk, three planks in length opposite said lots, if he deems necessary.

## RAPPORTS

18.—De l'inspecteur de la Ville, à l'effet de macadamiser la partie expropriée l'année dernière vis-à-vis du lot du cadastre No 17, quartier St-Jean-Baptiste.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à exécuter lesdits travaux.

19.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du mandat au montant de \$300 en faveur de M. F.-C. Laberge, étant le coût des plans du territoire de Rosemont.

*Résolu:* Que l'édit compte soit soldé.

20.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet des comptes en suspens au montant de \$145.24.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$145.24 soit prise à même des crédits de cette année pour solder lesdits comptes.

21.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête de MM. Munderlon & Cie, demandant que la partie de la rue des Jurés, portant les numéros 95 à 105, soit appelée "Square Victoria".

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que cette partie de la rue des Jurés soit appelée à l'avenir "Square Victoria".

22.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête de M. H. Collerette qui demande une rémunération pour avoir travaillé les dimanches et jours de fête.

Déposé aux archives.

23.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans l'avenue Bagg, à partir de la rue Mitcheson, à 180 pieds vers l'Ouest.

24.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans l'avenue des Cèdres, à partir du chemin de la Côte des Neiges à 400 pieds vers l'Est.

25.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du compte de M. J.-E. Vanier pour honoraires pour services rendus à la Ville de Montréal dans la question des égouts d'Ahuntsic.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant de \$150 soit affecté à l'acquittement dudit compte de M. J.-E. Vanier, suivant l'article 130 de la transaction entre la Ville de Montréal et le village d'Ahuntsic, le 21 février 1905, par devant Mtre V. Morin, N.P.

26.—De M. F.-Z. Germain, demandant de continuer à occuper la partie de la voie publique au-dessus du trottoir au No 113 rue Frontenac, par un auvent en bois.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que permission soit accordée à M. F.-Z. Germain de maintenir l'auvent en bois au-dessus du trottoir au No 113 rue Frontenac; et qu'un bail soit préparé en conséquence.

27.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la fourniture du sable, suivant les devis, termes et conditions de la formule de soumission, soit adjugé comme suit:

## SABLE PAR CHARGE DE BARQUE

Jos. Touzin

Sable de rivière, vif, net et fin, pour asphalté, livré sur le quai à l'avenue Papineau, la barrique . . . . . \$0.15  
Sable de rivière, vif, net et fin, pour asphalté, livré à la cour de l'avenue De Lorimier, la barrique . . . . . 0.25

J.-B. Robillard

Sable de rivière, vif et net, sur le quai à l'avenue Papineau et à l'Ouest du pont Wellington, la barrique, voyage de 3 barriques . . . . . \$0.41  
Sable de rivière, vif et net, à la cour de l'avenue De Lorimier, à la barge de 3 barriques . . . . . 0.40

Et, de plus, qu'un contrat soit préparé en conséquence, lorsque la Commission de la Voie l'ordonnera.

28.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville, soit prié de donner avis à la "Montreal Light, Heat & Power Co." d'enlever la terre et les débris laissés sur la rue Craig en face de sa nouvelle bâtie.

29.—M. l'échevin O'Connell demande qu'un puisard soit posé vis-à-vis le No 393 rue Madeleine.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,  
Secrétaire.

## REPORTS.

18.—From the City surveyor to macadamize the part expropriated, last year, opposite lot cadastral No. 17, St. Jean-Baptiste ward.

*Resolved:* That the City surveyor be authorized to have the work done.

19.—From the City surveyor anent the warrant of \$300 in favor of Mr. F. C. Laberge, being the cost of the plans of Rosemont territory.

*Resolved:* That said account be paid.

20.—From the City surveyor anent accounts, in suspense, amounting to \$145.24.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the sum of \$145.24 to pay said accounts be charged against appropriations voted for the current year.

21.—From the City surveyor anent the application of Messrs. Munderloh & Co., asking that the portion of Jurors street, Nos. 95 to 105 be named Victoria square.

On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that said portion of Jurors street be named Victoria square.

22.—From the City surveyor anent Mr. H. Collerette's application for remuneration for having worked on Sundays and holidays.

Filed of record.

23.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the laying of a sewer in Bagg Avenue, from Mitcheson street to 180 feet Westwards.

24.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Cedar Avenue, from Côte des Neiges road to 400 feet Eastwards.

25.—From the City surveyor anent Mr. J. E. Vanier's account for fees, for services rendered to the City of Montreal in the matter of the Ahuntsic sewers.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sum of \$150 be voted to settle said claim of Mr. J. E. Vanier, according to article 130 of the transaction between the City of Montreal and the village of Ahuntsic, passed the 21st of February 1905, before Mtre V. Morin, N. P.

26.—From Mr. F. Z. Germain asking that he be allowed to continue to occupy that part of the public road over the sidewalk, at No. 113 Frontenac street, with a wooden awning.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that permission be granted to Mr. F. Z. Germain to maintain the wooden awning over the sidewalk at No. 113 Frontenac street, and moreover that a lease be prepared accordingly.

27.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the contract for the supply of sand, according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded as follows:

## SAND BY LARGE LOAD

Jos. Touzin

Clean sharp river sand for asphalt on wharf at Papineau Avenue, per barrique . . . . .	\$0.15
Clean sharp river sand for asphalt delivered at De Lorimier Avenue yard, per barrique . . . . .	0.25

J. B. Robillard

Clean sharp river sand, on wharf at Papineau Ave. and West of Wellington bridge, per barrique, per load of 3 barriques . . . . .	\$0.41
Clean sharp river sand at De Lorimier Avenue yard, per barge load of 3 barriques . . . . .	0.40

and moreover that a contract be drafted accordingly, when ordered by the Road Committee.

*Resolved:* That the City surveyor be requested to notify the Montreal Light, Heat & Power Co. to remove the ground and scraps laying on Craig street in front of their new building.

29.—Ald. O'Connell asked that a gully be placed in front of No. 393, Magdalen street.

Referred to the City surveyor.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,  
Secretary.

## COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

*Compte rendu de l'assemblée du 10 avril*

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, DeSerres, Giroux, Ward et Gadbois.

## BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

1.—M. le président donne lecture de la lettre suivante de M. l'échevin Lévy:

\* \* \*

HÔTEL DE VILLE.

Montréal, 9 avril 1907.

A Monsieur Arcadius-A. Labrecque, Président de la Sous-Commission de la Bibliothèque Civique.

Cher Monsieur,

Suivant votre avis verbal, réitéré par le secrétaire de la Commission de l'Hôtel de Ville, cette sous-commission procédera, cet après-midi, au choix des livres devant entrer dans la Bibliothèque Civique.

Or, la liste de ces livres, préparée par la ci-devant Commission de la Bibliothèque Civique, contient un certain nombre d'ouvrages au choix desquels je m'objekte.

Aux termes de la résolution proposée par l'échevin Giroux, à la séance de la Commission de l'Hôtel de Ville, du 13 mars dernier, qui a été adoptée malgré ma dissidence, je n'aurais pas d'alternative.

Aussi dans l'intérêt de la bonne entente qui règne à la Commission que vous présidez depuis sa fondation, et afin de ne pas rompre l'harmonie préconisée par le "leader" du Conseil, je crois préférable de m'abstenir de siéger à cette sous-commission.

Je vous offre donc présentement ma démission de membre de la sous-commission de la Bibliothèque Civique.

Veuillez me croire, cher monsieur, votre dévoué collègue,

J.-C.-E. LEVY.

\* \* \*

M. l'échevin Gircux proteste contre le passage de cette lettre . . . il est anégué que la motion présentée par lui et adoptée à la séance du 13 mars rend difficile le choix des livres destinés à la Bibliothèque civique. "Au contraire, déclare M. l'échevin Giroux, la motion que j'ai présentée et qui a été adoptée, malgré la dissidence de M. l'échevin Lévy, constitue une règle qui manquait jusqu'à présent pour le choix des livres, et qui permet précisément de rejeter ou d'accepter les ouvrages choisis par la ci-devant Commission spéciale de la Bibliothèque civique. Et je puis ajouter que les autorités religieuses ne nous ont point caché leur satisfaction de savoir qu'il existe dorénavant une règle en cette matière délicate."

2.—La sous-commission de la Bibliothèque Civique présente le rapport suivant:

\* \* \*

## A LA COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

La sous-commission de la Bibliothèque Civique a l'honneur de faire rapport:

Qu'elle s'est réunie, le 9 du courant, à l'exception de M. l'échevin Lévy, pour étudier les questions qui lui ont été référées et, après délibérations, elle recommande respectueusement:

10.—De présenter au Conseil un rapport lui soumettant les considérants formulés par l'Ecole Littéraire de Montréal, dans sa lettre adressée à cette commission, et demandant à la Ville de mettre de côté un crédit de \$75,000 pour la construction d'un édifice municipal devant recevoir les livres qui constituent et qui constitueront la Bibliothèque civique telle qu'établie.

20.—De prescrire la fermeture des portes de la Bibliothèque civique, entre 6 et 7 heures du soir.

30.—D'acheter un exemplaire de "l'*Index des Sociétés Commerciales*" de M. J.-L. Gervais, pour les avocats de la Ville, et un autre exemplaire de cet ouvrage pour la Bibliothèque civique.

40.—De solder la note de la Cie de Publications Commerciales, au montant de \$20, pour la reliure de livres à la bibliothèque de Sainte-Cunégonde.

## CITY HALL COMMITTEE

*Report of meeting held the 10th of April.*

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Ward and Gadbois.

## CIVIC LIBRARY

1.—The chairman read the following letter from Ald. Lévy:

\* \* \*

CITY HALL,

Montreal, April 9th, 1907.

To Arcadius A. Labrecque, Esq., chairman of the sub-committee of the Civic Library.

Dear sir,

According to your verbal notice, reiterated by the secretary of the City Hall Committee, this sub-committee will proceed, this afternoon, with the selection of books for the Civic Library.

Now, the list of books, as prepared by the former Committee of the Civic Library contained a certain number of works to which I object.

In view of the resolution moved by Ald. Giroux, at the meeting of the City Hall Committee, dated the 13th of March last, which was adopted, although I dissented, I have no other alternative. Therefore, in the interest of the good understanding existing in the Committee under your chairmanship, since its institution, and in order not to break the harmony preached by the leader of the Council, I deem it preferable to refrain from sitting on this sub-committee.

Therefor, I hereby offer you my resignation as member of the Civic Library sub-committee.

Believe me, dear sir, your devoted colleague,

J.-C.-E. LEVY,

\* \* \*

Ald. Giroux protested against the part of said letter stating that the motion submitted by him, and adopted at the meeting of the 13th of March, made it difficult to select the books for the Civic Library. "On the contrary, declared Ald. Giroux, "my motion presented and carried, although Ald. Lévy dissented, constitutes a rule which up to that time did not exist, for the selecting of books, and which permits precisely to reject or accept works selected by the former special Committee of the Civic Library. And, I may add, that the religious authorities have not concealed their satisfaction, knowing that there exists now a rule in regard to this delicate question."

\* \* \*

2.—The sub-committee of the Civic Library submitted the following report:

## TO THE CITY HALL COMMITTEE

*The Civic Library sub-committee respectfully report:*

That they met, the 9th instant, except Ald. Lévy, for the consideration of matters referred to this sub-committee, and after deliberation, duly respectfully recommend:

10.—That a report be made to Council submitting the reasons stated by the "Ecole Littéraire de Montréal," in its letter sent to this Committee, and asking the City to set aside an appropriation of \$75,000 for the erection of a municipal building to contain the books which presently constitute and shall constitute the Civic Library as established.

20.—To order the closing of the doors of the Civic Library, between 6 and 7 o'clock p.m.

30.—To purchase a copy of the "Index des Sociétés Commerciales" from Mr. J.-L. Gervais, for the City attorneys, and another copy of said work for the Civic Library.

40.—To pay the account of the Trades Publishing Co., amounting to \$20, for the binding of books for the Ste. Cunégonde library.

50.—De louer une nouvelle salle du Monument National, adjacente à la Bibliothèque civique, moyennant \$300 par année, jusqu'au 1er mai 1909, de façon à ce qu'expirent en même temps les baux de location des deux salles de la Bibliothèque civique.

60.—D'acheter les ouvrages qu'elle a soigneusement choisis et qu'elle a marqués sur les listes qui lui ont été soumises et sur celles des livres demandés tant pour la Bibliothèque civique du Monument National que pour celle de Sainte-Cunégonde — les livres ainsi choisis devant coûter environ \$1,000.

Le tout humblement soumis.

A.-A. LABRECQUE,  
J.-P. GADBOIS, M.D.

HÔTEL DE VILLE,  
9 avril 1907.

\* \* \*

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, ledit rapport est adopté. (MM. les échevins DeSerres et Ward dissidents quant à l'achat de romans pour la bibliothèque de Sainte-Cunégonde).

Il est aussi

*Résolu:* Que les livres choisis pour la Bibliothèque civique soient achetés des plus bas soumissionnaires.

3.—Le bibliothécaire de Sainte-Cunégonde demande l'autorisation de faire relier certains ouvrages.

Renvoyée à la sous-commission de la Bibliothèque civique.

HÔTEL DE VILLE

4.—La sous-commission de l'Hôtel de Ville présente le rapport suivant:

\* \* \*

#### A LA COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

La sous-commission de l'Hôtel de Ville a l'honneur de faire rapport:

Qu'elle s'est réunie, le 5 du courant, pour étudier les questions qui lui ont été référées, et après délibérations, elle recommande respectueusement:

10.—Qu'avant d'effectuer, dans la disposition des bureaux de l'Hôtel de Ville, des changements qui pourraient être onéreux, un architecte soit chargé de préparer un plan général des changements à exécuter en vue de donner plus d'espace et plus d'accommodation aux divers services de la Corporation.

20.—Que les avocats de la Ville soient pourvus de sacoches ou serviettes, ainsi qu'ils le requièrent.

30.—Qu'un crédit de \$3,000 soit demandé au Conseil pour rendre l'ascenseur de l'Hôtel de Ville en état de fonctionner parfaitement; et qu'un autre crédit de \$165 soit demandé au Conseil pour isoler avec du mica les deux bouilloires et accessoires de l'hôtel de ville de Sainte-Cunégonde.

40.—Que le surintendant de l'Hôtel de Ville soit autorisé à acheter une armoire devant servir au classement des archives du secrétaire de la Commission de l'Hôtel de Ville.

50.—Que soit soumise à la Commission de l'Hôtel de Ville la question de savoir si les réquisitions des chefs de service, pour meubles, dactylographes, fourniture de bureau, etc., doivent être directement adressées à la Commission de l'Hôtel de Ville ou passer par les Commissions dont dépendent respectivement les chefs de service pour être d'abord recommandés par ces Commissions.

Le tout humblement soumis.

A.-A. LABRECQUE,  
G. DeSERRES.

HÔTEL DE VILLE,  
9 avril 1907.

\* \* \*

M. L.-R. Montbriant, architecte, soumet les plans d'un projet d'agrandissement de l'Hôtel de Ville. L'exécution de ces plans donnerait un espace supplémentaire de 2,800 pieds à chaque étage de l'Hôtel de Ville, ou, en tout, de 11,200 pieds. Cette entreprise coûterait environ \$30,000.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est  
*Résolu:* Que ledit rapport de la sous-commission de l'Hôtel de Ville soit adopté, et qu'un rapport soit présenté au Conseil pour lui demander un crédit de \$30,000 en vue des travaux d'agrandissement et des améliorations à l'édifice de l'Hôtel de Ville. (M. l'échevin Ward dissident quant à l'agrandissement de l'édifice de l'Hôtel de Ville).

50.—To rent a new hall at the "Monument National," next to the Civic Library at \$300 per annum, until the 1st of May 1909, so as to have the leases of both Civic Library halls expire on the same date.

60.—To purchase works which were carefully selected and marked on the lists submitted to this sub-committee, and on lists of books asked for both by the Civic Library of the "Monument National," and by the Ste. Cunégonde library — the books thus selected to cost about \$1,000.

The whole respectfully submitted.

A. A. LABRECQUE,  
J. P. GADBOIS, M.D.

CITY HALL,  
April, 9th, 1907.

\* \* \*

On motion of Ald. Gadbois, the said report was adopted. (Ald. DeSerres and Ward dissenting as to the purchase of novels for the Ste. Cunégonde library).

It was also

*Resolved:* That the books selected for the Civic Library be purchased from the lowest tenderers.

3.—The Ste. Cunégonde librarian asked for authority to have certain works bound.

Referred to the Civic Library sub-committee.

#### CITY HALL

4.—The City Hall sub-committee then submitted the following report:

\* \* \*

#### TO THE CITY HALL COMMITTEE

*The City Hall sub-committee respectfully report:*

That they met, the 5th instant, and considered the matters referred to them, and after deliberation, they respectfully recommend:

10.—That, before carrying into effect, alterations, which might be expensive, in regard to the disposition of the City Hall offices, an architect be appointed to prepare a general plan of alterations to be made with a view of giving more space and accommodation to the different departments of the Corporation.

20.—That the City attorneys be supplied with satchels or portfolios, as per their request.

30.—That an appropriation of \$3,000 be asked from Council to put the City Hall elevator in such a condition that it will work perfectly; and, that another appropriation of \$165 be voted by Council so as to isolate with mica the two boilers and their accessories, at the Ste. Cunégonde town hall.

4.—That the City Hall superintendent be authorized to purchase a cabinet for the classifying of records, for the secretary of the City Hall Committee.

5.—That the City Hall Committee be asked whether requisitions from the heads of departments for furniture, typewriters, office supplies, etc., should be sent directly to the City Hall Committee or should pass through their respective Committees, to be previously recommended by said Committees.

The whole respectfully submitted.

A. A. LABRECQUE,  
G. DeSERRES,

CITY HALL,  
April, 9th, 1907.

\* \* \*

M. L. R. Montbriant, architect, submitted plans of a proposed extension of the City Hall. The carrying out of said plans would give an additional space of 2,800 feet to each of the City Hall flats, or in all, 11,200 feet. The work would cost about \$30,000.

On motion of Ald. Giroux, it was

*Resolved:* That the said report of the City Hall sub-committee be adopted, and that a report be made to Council asking for an appropriation of \$30,000 for the extension and improvements to be made to the City Hall building. (Ald. Ward dissenting as to the extension of the City Hall building).

5.—Est aussi lu et adopté un rapport de la sous-commission de l'Hôtel de Ville, recommandant l'achat des articles, sauf les tapis et "rugs", requis par le surintendant de l'Hôtel de Ville en son rapport du 20 mars.

6.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville, au sujet de deux soumissions présentées pour la fourniture et la pose d'un filtre dans la cave de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, cette question est différée à la prochaine assemblée.

7.—Soumis et lu un rapport du contrôleur de la Ville en réponse aux questions que lui a posées cette Commission relativement à l'institution du docteur McKay.

Déposé sur le bureau.

8.—Soumise une lettre de M. le recorder Dupuis, demandant certains meubles et fournitures pour son bureau.

Sur recommandation du surintendant de l'Hôtel de Ville, il est

Résolu: D'accueillir à cette requête.

#### IMPRESSIONS ET PAPETERIE

9.—Le commis des Impressions et de la Papeterie fait verbalement rapport en réponse aux questions que lui a posées cette Commission relativement aux conditions de la vente de cartes de la Ville aux Commissions des Finances et de la Voirie par M. Jos. Charlebois.

Résolu: D'accepter ce rapport.

10.—Soumis et lu un extrait des minutes de la Commission de la Voirie, recommandant l'achat d'un dactylographe "Remington" pour le bureau de l'inspecteur de la Ville.

Résolu: D'autoriser le commis des Impressions et de la Papeterie à acheter cette machine aux meilleures conditions possibles.

Ajournement à mercredi prochain.

L. de MONTIGNY,  
Secrétaire.

#### COMMISSION DE POLICE

##### Compte rendu de l'assemblée du 10 avril

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin, Gallery et Stearns.

1.—M. Dion, avocat, se présente devant la Commission et se plaint de ce que les interprètes de la Cour du Recorder insistent souvent auprès des plaideurs pour qu'ils ne se servent pas de la langue officielle lorsqu'ils pourraient le faire facilement, et ce, dans le but d'être employés et de toucher leurs honoraires; et il allègue que cette pratique retarde la procédure de la Cour et augmente les frais.

La Commission remercie M. Dion d'avoir attiré son attention sur cette pratique et le prie de formuler sa plainte et de la transmettre à la Commission.

2.—M. le président fait quelques remarques au sujet de l'interpellation de M. l'échevin L.-A. Lapointe, au sujet du service donné par la "Montreal Street Ry Co." et il cite la clause 562 de la charte, laquelle n'impose aucunement à cette Commission l'obligation de voir à l'exécution du contrat de ladite compagnie.

La question est renvoyée à la prochaine assemblée.

3.—Une lettre du recorder Dupuis, demandant des meubles pour son bureau, est

Renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville.

4.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, contenant une interpellation de M. l'échevin Lévy, au sujet d'une démonstration publique qui doit avoir lieu dans les rues de la Ville le ou vers le 1er mai.

M. le président conseille d'agir avec prudence à ce sujet, et à sa suggestion, il est

Résolu: De soumettre cette question à Son Honneur le Maire et aux avocats de la Cité, avec prière de donner leur opinion sur la question, et de présenter un rapport au Conseil, lundi le 15 avril courant.

5.—Se présente une délégation de cochers de place du poste de la rue Metcalfe. Elle demande la permission de placer un agent sur le trottoir, en face de l'hôtel Windsor, afin de solliciter le patronage des voyageurs.

5.—A report from the City Hall sub-committee recommending the purchasing of supplies, except carpets and rugs, required by the City Hall superintendent, in his report dated the 20th of March, was read and adopted.

6.—Submitted and read a report from the City Hall superintendent anent two tenders submitted for the supplying and laying of a filter in the cellar of the City Hall.

On motion of Ald. Giroux, the above matter was deferred until next meeting.

7.—Submitted and read a report from the City comptroller, in reply to questions put by this Committee concerning the Dr. MacKay institute.

Laid on the table.

8.—Submitted a letter from Recorder Dupuis, asking for certain furniture and supplies for his office.

Upon recommendation from the City Hall superintendent, it was

Resolved: To grant said request.

#### PRINTING AND STATIONERY.

9.—The Printing and Stationery clerk reported verbally and replied to questions put by the Committee anent the conditions of the sale of maps of the City to the Finance and Road Committees, by Mr. Jos. Charlebois.

Resolved: That said report be accepted.

10.—Submitted and read an extract from the minutes of the Road Committee recommending the purchase of a "Remington" typewriter for the City surveyor's office.

Resolved: That the Printing and Stationery clerk be authorized to purchase said machine on the best possible conditions.

Adjourned until next Wednesday.

L. de MONTIGNY,  
Secretary.

#### POLICE COMMITTEE

##### Report of meeting held the 10th of April.

Present: Ald. Proulx, chairman, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin, Gallery and Stearns.

1.—Mr. Dion, advocate, appeared before the Committee and complained that interpreters in the Recorder's Court often urged the litigant not to use the official language, when they could easily do so, but to employ them as interpreters in order to pocket their fees; that such practice delayed the proceedings of the Court and increased the costs of same.

Mr. Dion was thanked for bringing this matter to the Committee's attention, and was asked to put his complaint in writing and to forward the same to this Committee.

2.—The chairman made a few remarks regarding Ald. L. A. Lapointe's interpellation about the Montreal Street Railway service, and cited clause No. 562 of the City charter which does not impose upon this Committee the obligation of seeing to the execution of the M. S. Ry contract.

The matter was referred to next meeting.

3.—A letter from Recorder Dupuis asking for some furniture in his office was

Referred to the City Hall Committee.

4.—Submitted and read an extract from the minutes of the City Council enclosing an interpellation from Ald. Lévy concerning a public demonstration in the streets of the City, on or about the 1st of May.

The chairman advised prudence in the matter and, at his suggestion it was

Resolved: That the matter be referred to His Worship the Mayor and to the City attorneys for opinion, and report to Council on Monday, the 15th April instant.

5.—A delegation of hackmen from the Metcalfe street cabstand was introduced.

They asked permission to have an agent on the sidewalk opposite the Windsor Hotel to solicit passengers on their behalf.

M. le président répond que la Commission doit, au préalable, consulter les avocats de la Ville à ce sujet.

Et sur ce, il est

*Résolu:* De demander aux avocats:

10. Si l'agent d'un groupe de cochers de place peut, sans être en contravention avec les règlements de la Ville, se tenir sur le trottoir, au dehors d'un hôtel, d'une gare ou d'un autre édifice public, et solliciter le patronage au bénéfice de ceux qui l'emploient?

20. Cet agent peut-il, sans enfreindre les règlements de la Ville, solliciter les voyageurs qui sont à l'intérieur des édifices ci-dessus mentionnés?

M. l'échevin Gallery

*Propose:* Que, en attendant la décision des avocats de la Ville, les mêmes priviléges et droits soient accordés aux cochers de place que ceux dont jouit M. McGarr.

M. le président déclare la proposition hors d'ordre.

M. l'échevin Gallery en appelle de la décision de M. le président.

La décision est maintenue. (M. l'échevin Gallery dissident).

6.—*Résolu:* De prier les avocats de la Ville de défendre les officiers et hommes de police qui sont actuellement poursuivis par quelques Chinois de Montréal.

7.—La demande de deux hommes auxquels ont été refusé l'admission dans le corps de police est renvoyée à la prochaine assemblée.

8.—*Résolu:* Que le docteur J.-M. MacKay soit prié de préparer un rapport déclarant le nombre de cas soumis à son traitement antialcoolique et le nombre de guérisons obtenues depuis qu'un crédit lui a été octroyé.

*Ajournement.*

JOHN-J. BARRY,  
Secretary.

The chairman answered that the Committee would first, consult the City attorneys in this matter.

And acting upon this suggestion, it was

*Resolved:* That the City attorneys be asked to give their opinion as to whether an agent of a group of hackmen can, without contravening the City by-laws, stand outside of an hotel, railway station or other public building and solicit trade on his employer's behalf?

Can said agent without contravening the City by-laws, solicit the passenger trade inside of any of the above mentioned buildings?

Ald. Gallery

*Moved:* That pending the City attorneys' decision, the hackmen have the same privileges and rights as Mr. McGarr.

The chairman ruled this motion out of order.

Ald. Gallery appealed from the decision of the chairman. The decision was maintained. (Ald. Gallery dissenting).

*Resolved:* To ask the City attorney to defend the officers and men of the police who are now being sued by some of the Chinese of Montreal.

7.—The application of two men who have been refused admittance in the Police force, was deferred until next meeting for consideration.

8.—*Resolved:* That Dr. J. M. MacKay be asked to make a report stating the number of cases treated by his treatment for alcoholism, and the number of cures effected since he was granted an appropriation.

*Adjourned.*

JOHN J. BARRY,  
Secretary.



## Service de la Voirie

### SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au greffier de la Cité et déposées à son bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi MARDI LE 23ème JOUR D'AVRIL 1907, pour la fourniture et la livraison de pierre concassée Banc Rouge ou Siénite et Pierraillés dont la Commission de la Voirie pourra avoir besoin durant la saison 1907.

La pierre devra être concassée des dimensions de 2 pouces, 1 pouce et pierrailles. Des devis et blancs de soumission ainsi que tous renseignements requis seront fournis au bureau de l'inspecteur de la Cité à l'Hôtel de Ville.

Aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est pas faite sur lesdits blancs de soumission.

La Commission de la Voirie se réserve le droit de rejeter la plus basse ou toute autre soumission.

Ces soumissions seront ouvertes par le greffier de la Cité en présence des intéressés à la première séance de la Commission de la Voirie qui suivra leur réception.

Par ordre,

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 11 avril 1907.

## ROAD DEPARTMENT

### TENDERS

Sealed Tenders, addressed to the City Clerk, and deposited in his office in the City Hall, will be received up till twelve o'clock noon, on TUESDAY THE 23rd DAY OF APRIL 1907, for the supply and delivery of Banc Rouge or Syenite broken stone and screenings, required by the Road Committee during the season of 1907.

The stone is to be broken in sizes of 2 inches, 1 inch and screenings; specifications and forms of tender, together with all information, may be obtained at the office of the City Surveyor, City Hall.

No tender will be considered unless submitted on the aforesaid forms.

The Road Committee reserve the right to reject the lowest or any tender.

Tenders will be opened by the undersigned, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Road Committee following their reception.

By order,

L. O. DAVID,  
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, April 11 1907.

